

Regularisation de parent d'enfant français

Par Amenan, le 10/08/2015 à 20:12

Bonjour

Je viens vers vous parce que j'ai une situation vraiment lamentable. En effet je suis mère seule avec mon fils qui a six mois .mon fils est français de par son père mais nous nous sommes sépares depuis ma grossesse .depuis le 29/06/2015 j'ai fait une demande de passeport pour mon fils afin de pouvoir me faire régulariser et j'attends toujours j'aimerai savoir si la préfecture peut refuser ma demande du passeport de mon fils vu que je suis sans papier? J'ai étendu parler d'une lettre que je pourrai adresser au préfet pour une demande de regularisation ,pouvez vous s'il vous plait,m'envoyer un exemplaire de cette lettre? Aidez moi je vis chez une amie avec mon fils pour l'instant et j'attends d'être régulariser pour avec un boulot pour pouvoir m'occuper de mon fils et je voudrais savoir encore si dans ma situation mon fils peut ou pas être dans une crèche ?

Par Sanjay NAVY, le 19/08/2015 à 10:43

Chère Madame,

Dès lors que votre fils est français, il peut obtenir sa carte d'identité et /ou son passeport, même si vous êtes vous-même en situation irrégulière.

Dès que vous aurez ce document vous pourrez vous rapprocher de la préfecture pour votre régularisation.

En toute hypothèse, rien n'interdit à votre fils de solliciter une place en crèche.

Par Amenan, le 19/08/2015 à 11:51

Merci pour votre réponse j'attends pour le passeport et pour le moment j'irai me renseigner dans la crèche de ma ville si mon fils peut être à la crèche

Par larena, le 27/08/2015 à 21:36

Bonjour, à mon avis ce sera difficile d'avoir une place en crèche vue que t'as pas encore ton

titre de séjour. Je crois qu'il faut remplir certaines conditions pour avoir une place en crèche, maintenant tout est possible et ça dépend des villes. Il y a des crèches privées. Bonne continuation

Par Amenan, le 28/08/2015 à 20:52

Merci pour vos conseils l'attente est vraiment pénible et l'administration très lente cela fait maintenant deux mois que j'attends la sortie du passeport de mon fils pour faire ma demande de regularisation :(

Par Amenan, le 06/09/2015 à 16:20

Je suis vraiment désespérée quoi ça fait maintenant deux mois dix jours le passeport de mon fils ne sort pas j'ai appelé à la préfecture pour savoir ils m'ont di qu'il a eu un problème à leur niveau quelques après je vais sur le site ou en est mon passeport et la rien on me fait comprendre q'uil n'exciste pas de suivi pour ce numéro je ne sais plus quoi faire... :(

Par larena, le 07/09/2015 à 11:04

Mais pourquoi tu ne ferais pas une demande de carte d'identité? Ce serait plus simple non parce que le passeport il faudrait peut être l'accord de son père. Choisis le chemin le plus court, bon c'est mon avis maintenant tu agis avec les éléments en ta possession. Du courage

Par Amenan, le 07/09/2015 à 11:13

Merci je viens de faire une demande d'identité à la mairie de mon domicile j'ai même expliqué le problème ils sont tous étonnés ,je ferais le dépôt des documents demain j'espère que ça ne sera pas pareil je n'ai que la photocopie de la pièce d'identité du père le consernant et le livret de famille mais j'ai peur qu'on me demande encore l'acte de naissance du père le seul que j'avais à servi pour le passeport ...ouf! À quand la fin de ce calvaire? J'ai un bébé qui a maintenaient 7mois je n'ai aucune ressource et tout ce que je demande c'est une regularisation de ma situation pour que je puisse avoir un boulot pour qu'il puisse vivre comme un enfant équilibrée ...

Par Amenan, le 15/09/2015 à 12:32

Bonjour a tous

Effet la demande de carte d'identité a été refusée parce que je n'avais pas un acte de naissance du père le seul que j'avais à servi pour la demande du passeport et maintenant on

me demande d'attendre la sortie du passeport que j'attends depuis plus de 2moins deux semaines...:(

Par larena, le 15/09/2015 à 12:36

Bonjour Amenant, c'est vraiment compliqué pour toi. Tu es dans quelle ville ?

Par Amenan, le 15/09/2015 à 21:58

Bonsoir je viens de voir votre message je vis en Alsace à Hagenthal le bas et c'est à saint louis que j'ai fait la demande du passeport vu que la mairie de notre village ne délivre que les cni je ne sais plus quoi faire ...

Par Amenan, le 15/09/2015 à 22:04

Bonsoir je viens de voir votre message je vis en Alsace à Hagenthal le bas et c'est à saint louis que j'ai fait la demande du passeport vu que la mairie de notre village ne délivre que les cni je ne sais plus quoi faire ...

Par larena, le 15/09/2015 à 23:31

Tu vis chez qui là bas? Sinon renseigne toi auprès de ton entourage il y a des villes qui sont souples en matière de démarches surtout pour les étrangers. Bonne chance.

Par Amenan, le 15/09/2015 à 23:36

Ok merci je vais me renseigner...